

Compte rendu de Conseil d'école 2

Secrétaires : Mmes Berric et Lafoix.

Date : Mardi 12 février 2019, 18h.

Présents : M. Scordel , Mme Mariné, Mme Stierle, Mme Lafoix, Mme Martineau, Mme Theil, Mme Le Roux, Mme Berric, enseignants.
M. Laborderie, Maire.
Mme Dambrine, élue chargée des affaires scolaires.
Mme Duquesnoy, M. Cailleaud, Mme Serveau, Mme Allein, Mme Moueix, Mme Porchet, Mme Gariddi, Mme Moisson, Mme Paraud parents élus.
M. Baudoin, DDEN.

Excusés : Mme Auvinet, psychologue scolaire.
Mme Leboeuf, , Mme Boutrelle, enseignantes.
Mme Barzotti, Inspectrice de l'éducation nationale.
Mme Laurent, Mme Geoffroy, Mme Prima, parents élus.

Ordre du jour :

- 1 – *Point sur les effectifs et perspectives pour 2019/2020*
- 2 – *Projets en cours et à venir*
- 3 – *Travaux et équipements réalisés et à venir*
- 4 – *Présentation du PPMS et retour sur les exercices*
- 5 – *Questions diverses*

1-Effectifs et perspectives pour 2019/2020

L'école primaire de Magné compte 183 élèves répartis dans 8 classes comme suit :

PS/MS	MS/GS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
15 PS et 6 MS	14 MS et 7 GS	18 GS et	22	20	29	27	25
21	21	18	22	20	29	27	25

La moyenne d'élèves par classe est de 22.9.

Pour l'année scolaire prochaine, 25 élèves de CM2 partiront au collège, 19 élèves de PS arrivent.

Les effectifs par niveau seront :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
19	15	20	25	22	20	29	27	177

A ce jour, l'inspection académique et l'inspection de circonscription ont statué pour une fermeture de classe et un maintien de la décharge de direction à 33%

Le seuil de fermeture est à 27 par classe après fermeture soit 189 élèves.

Les répartitions des niveaux de classes ne sont pas à ce jour établies.

Les inscriptions des élèves de PS se feront du 15 au 26 avril en mairie et les admissions, à l'école, le mardi 7 mai et le jeudi 9 mai, de 16h00 à 18h30, sans RDV, dans la salle des maitres. M. Scordel recevra ensuite les familles individuellement avec un temps en classe et un temps d'entretien entre le 15 mai et le 15 juin.

2-Projets en cours et à venir

Actions achevées :

Semaine du gout pour la maternelle

Nuit de Noël pour la maternelle

Kayak pour les CM2

Piscine pour les CP et CE1

Basket pour les CE1 et CE2

Actions en cours :

Cinéma des GS aux CM2.

Prix des incorruptibles avec la médiathèque, vote en mairie au mois de mai.

Conseil d'élèves : une première séance s'est tenue avant les vacances de Noël, une prochaine se tiendra pendant la prochaine période. Les élèves ont été très riches d'idées : jeux de cours, petits aménagements.

Un courrier sera remis à M. le Maire et à Mme Chatelier de la cantine avec les demandes formulées par les élèves.

Actions à venir :

Sortie au Zoodyssée de Chizé pour les maternelles

Sortie à la Tour Nivelle (école d'autrefois) pour les CE1 et CE2

Sortie au Tumulus de Bougon pour les CM1 et CM2

Concert « Un air, deux violons » pour les CP et CE2

Poursuite des actions Trame Verte et Bleue : interventions de Roger Baudet pour plantations et travail sur l'écosystème de la mare avec les CE1 et CM2.

Semaine de la presse pour les PS/MS aux GS

Participation à la grande lessive pour toutes les classes de l'école le jeudi 28 mars avec affichage extérieur : pour les familles en soirée et le lendemain matin.

Piscine pour les GS.

Vélo pour les CM1 et CM2.

Immersion au collège pour les CM2.

Projet Théâtre avec la troupe de la Chaloupe : interventions financées pas la municipalité pour les CE2 et CM1

La gendarmerie a été sollicitée pour une action dans les classes de CM1 et CM2 autour des dangers d'internet.

Atelier avec des élèves de la MFR de Sansais-La Garette autour du carnaval, avec fabrication de masques et lectures offertes pour les élèves de maternelle.

Pour tous ces projets, l'équipe enseignante tient à remercier la municipalité, et l'association des parents d'élèves qui versent des subventions permettant de réaliser nombre de ces projets, ainsi que les parents qui participent aux activités à taux d'encadrement renforcé pour lesquelles une formation spécifique est demandée.

3-Travaux et équipements réalisés et à venir

Equipelement informatique de l'école :

Une demande a été faite à la municipalité pour équiper une autre classe de VPI, ordinateur portable et tableau blanc triptyque.

Cette demande sera étudiée lors du vote du budget.

Mobilier :

L'équipement en chaises et tables (une dizaine de chaque) a été demandé auprès de la municipalité. Cette demande sera étudiée lors du vote du budget.

Travaux divers :

Courrier envoyé ces jours en mairie ; menues réparations à prévoir pendant les vacances d'hiver.

4-PPMS et exercices de sécurité

PPMS : plan particulier de mise en sûreté.

Depuis deux ans, deux documents ont été rédigés pour répondre aux besoins de sécurité dans les écoles.

Le premier document concerne les mesures particulières en cas de difficultés liées aux risques majeurs (inondations, tempêtes, pollution atmosphérique, séisme...).

L'école de Magné est concernée par le risque de pollution atmosphérique et tempête.

Dans ces cas, un confinement est prévu dans chacune des parties du groupe scolaire.

Le second document concerne les mesures à prendre en cas d'intrusion suite à une attaque terroriste. Dans ce cas, plusieurs scénarios sont possibles : la fuite si le danger est localisé et que sa localisation permet de fuir en toute sécurité ; ou le confinement dans les locaux avec une mise à l'abri (condamnation des ouvertures, silence).

Un exercice du type confinement suite à une intrusion s'est déroulé en novembre. Les élèves ont été très réceptifs à cet exercice et ont su être silencieux. Aucune panique ni angoisse n'a été remarquée suite à cet exercice.

Deux autres exercices se dérouleront d'ici la fin de l'année scolaire.

Evacuation incendie :

Trois exercices sont à réaliser dans l'année scolaire. Le premier a eu lieu en septembre.

Le second aura lieu ces prochains jours et le troisième en juin.

Les élèves sont bien habitués à cet exercice et savent évacuer les locaux rapidement et dans le calme.

5-Questions diverses

1) Nom de l'école :

Les noms choisis par les enfants sont : Ecole ou Groupe Scolaire :

Les hirondelles

Les faisans

Du marais

La maraichine

La petite île

L'île du marais

Richard Texier

2) Concernant le chauffage de l'école, les parents s'interrogent sur l'entretien des locaux de l'école (chaudière, fenêtres...). Quelles sont les mesures préventives que la mairie pourrait mettre en place ?

Réponse de M. Le Maire : La cuve à fuel devrait être nettoyée tous les 3 ans, il semble que cela n'ait pas été réalisé ces dernières années. Cela a été fait donc le problème est résolu.

La chaudière a 10 ans et elle est entretenue tous les ans.

Un plan pluriannuel de travaux est en place pour les locaux : sont prévus le changement de menuiseries du côté de la maternelle. Des réparations d'ouvertures ont été faites ces derniers mois.

Proposition d'un parent : Serait-il possible de louer des chauffages si cela devait se reproduire ?

M. Le Maire répond qu'un parent d'élève s'est proposé pour prêter du matériel permettant de tout chauffer efficacement.

3) Concernant l'aménagement de la cour, quels sont les retours faits suite à la moitié du mur déjà enlevée ? (Enfants, enseignants...). Y a-t-il du nouveau concernant la demande faite aux bâtiments de France ? Et un calendrier est-il fixé pour prévoir l'étalement des travaux ?

Les enfants sont très respectueux des règles : attente pour être pris en charge, temps de récréations... L'équipe enseignante ajoute qu'il faudra dans les mois qui viennent afficher de manière explicite la circulation possible dans l'enceinte du groupe scolaire pour éviter que des parents circulent au milieu d'enfants sur les temps d'accueil et de sortie.

Réponse de Mme Dambrine : il n'y a pas de retour à attendre des bâtiments de France. Le reste du muret sera enlevé lorsque les jeux seront installés et uniquement avec la garantie que la terre reste stable.

Remarque de Mme Lafoix : Le projet initial discuté en comité de pilotage comportait une structure à cheval sur les deux cours pour permettre à tous les élèves d'y accéder sur des

temps différents (d'où une demande de structure de 3 à 12 ans) ainsi qu'un enlèvement total du muret. Le problème de terre qui pourrait tomber semble très improbable.

Ajout de M. le Maire : Le mur sera démoli si tout le monde est d'accord pour cela. Le problème de terre ne semble pas en être un puisque la terre ne sera pas nue.

Parents d'élèves : Les éléments du dossier semblent en effet avoir été modifiés. Peut-on avoir une échéance dans les retours à venir et le commencement des travaux ?

M. le Maire : le dossier est encore en Mairie, après plusieurs aller/retour pour le compléter. Un accord parent-enseignant-municipalité est indispensable avant travaux.

Mme Dambrine : Une nouvelle réunion se tiendra très vite pour rédiger un projet qui fasse consensus. Reprise des étapes : le projet est parti en septembre, comprenant les jeux, des ouvertures, les toilettes. Il est revenu avec des demandes de précisions. La demande de subvention faite en septembre a été votée en mairie le 18 décembre.

M. Le Maire : Après accusé de réception de la demande de subvention, les appels d'offres pourront être lancés (car la somme globale est d'environ 100 000€ et dépasse le maximum autorisé sans appel d'offre).

Mme Lafoix : Si le retour de subvention n'est pas fait d'ici le vote du budget en mars-avril, une enveloppe sera t-elle prévue et votée en conseil municipal ?

M. Le Maire : oui, une somme sera votée au budget, l'enveloppe sera étalée sur deux années.

4) Concernant la cantine, nous nous interrogeons sur la faible proportion de produits frais, de saison et de circuit court proposés aux enfants. Un partenariat avec l'AIPEMP/Nature solidaire, située à Magné, peut-il être envisagé (par exemple) ?

L'équipe enseignante ajoute qu'il ne semble pas s'agir pas d'un problème de qualité mais de lisibilité au niveau des menus.

Mme Dambrine explique que Mme Chatelier (responsable du restaurant scolaire) a été étonnée et éprouvée par cette demande et celles reprises dans le courrier du Conseil des élèves, arrivé par un élève sans explication. Très souvent les desserts sont fabriqués sur place, les sauces des viandes et poissons faites maison, toutes les viandes sont fraîches (sauf le gigot d'agneau qui arrive surgelé). Un travail en partenariat avec l'AIPEMP n'est pas forcément possible puisque les agents du restaurant scolaire doivent pouvoir connaître les disponibilités des produits pour effectuer les commandes en temps et heure. De plus des partenariats ne sont pas toujours possibles du fait de la quantité trop faible commandée par le restaurant scolaire (ex laiterie).

Mme Dambrine assure que les circuits bio et courts sont prioritaires dès qu'il est possible de les utiliser.

Mme Lafoix : Le courrier du Conseil d'élève devait être rediscuté avec les agents et elle-même mais malheureusement le temps a manqué sur la fin de journée pour rencontrer Mme Chatelier. En aucun cas un retour était attendu ce même jour en Conseil d'Ecole.

Mme Lafoix assure qu'elle échangera avec les agents et qu'il est prévu que Mme Dambrine et M. le Maire soient destinataires d'une copie des deux courriers adressés ce même jour (celui pour la cantine et celui pour la mairie) avant le départ en vacances. Elle s'excuse du manque de communication autour de ce courrier et entend que Mme Chatelier en soit blessée.

5) Concernant l'encadrement des jeunes à la cantine et hors temps de classe, certains jeunes sont exclus, quelles actions pourraient être mises en place pour éviter ces situations ? (Idées débattues entre parents : instauration d'un banc pour indiquer qu'un enfant souhaite jouer avec quelqu'un [idée d'une école de Niort], règles à mettre en place à la cantine pour éviter que des enfants mangent seuls, projet fédérateur sur le « vivre ensemble dans l'école »...) Les enseignants souhaitent l'organisation d'une journée par semaine (jour fixe) pour lequel les enfants doivent déjeuner avec des enfants qui ne sont pas de leur classe : à discuter avec Mme Chatelier à la cantine.
Un banc de l'amitié sera matérialisé dans la cour pour signaler que l'on cherche des enfants pour jouer.

6) Concernant la période de Noël, certains parents trouvent dommage que les actions de l'APS, de l'école et de l'APE ne soient pas communes. Est-il envisageable de faire une action commune l'année prochaine ?
Ce temps pourra être commun en fonction des contraintes des intervenants et du Père Noël.
Enseignants : le goûter organisé par la mairie par le passé, qui se passait à la cantine une matinée dans la semaine précédent les vacances de Noël était très apprécié de tous. Il permettait à tous les enfants d'y participer puisque sur le temps scolaire et était un temps de partage entre toutes les classes, enfants mais aussi enseignants et personnels.
M. le Maire est d'accord pour en reparler avec les agents et mesurer les possibles.

7) Concernant la fin d'année scolaire, avez-vous déjà des projets d'animation et/ou de spectacle pour la fête de l'école ?
Un thème commun sera choisi pour tous.

La séance est levée à 20h00 .